



[POUR DIFFUSION IMMÉDIATE]

Les entrepreneurs spécialisés célèbrent l'adoption d'une loi fédérale sur le paiement rapide

La Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction a été promulguée le 21 juin 2019

Le 21 juin 2019 — OTTAWA

Les entrepreneurs spécialisés du Canada célèbrent l'adoption de la première loi fédérale sur le paiement rapide.

À Ottawa, cet après-midi, Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada a accordé la sanction royale au projet de loi C-97, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2019*. Ce projet de loi contient la *Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction*, qui établit un régime de paiement rapide sur l'ensemble de la chaîne de la construction en matière de projets de construction fédéraux.

« Nous travaillons sur cette question depuis maintenant plus de dix ans et nous avons aujourd'hui l'occasion de nous réjouir », dit Sandra Skivsky, présidente de la National Trade Contractors Coalition of Canada (NTCCC). « Le paiement rapide est essentiel à l'efficacité de tout travail de construction sur l'ensemble du secteur, pour tous travaux, petits ou grands. »

La NTCCC est depuis longtemps à la tête d'un mouvement fédéral pour l'adoption d'une loi sur le paiement rapide, et ses membres ont contribué aux efforts qui ont permis l'adoption de lois provinciales au cours des dernières années.

« Nous souhaitons remercier tous nos partenaires gouvernementaux, y compris la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, le ministre des Finances, nos champions à la Chambre des communes et au Sénat, l'honorable Judy Sgro, le secrétaire parlementaire Steven MacKinnon et le sénateur Don Plett, grâce au travail incroyable desquels nous sommes parvenus jusqu'ici », ajoute Skivsky.

La NTCCC est également reconnaissante de la participation d'autres acteurs clés, et du travail infatigable des fonctionnaires et du personnel politique qui ont su reconnaître l'importance de payer les petites entreprises à temps pour les travaux approuvés et complétés.



Pour plus de renseignements ou pour obtenir un entretien, veuillez communiquer avec :

Rob LeForte

Affaires Publiques

(b) 613-233-8906; (c) 613-720-5726

rob@impactcanada.com